



Le 27 septembre 2022

Mesdames et Messieurs
les Présidents d'associations

**PÔLE LIEN SOCIAL ET VIE LOCALE
VIE ASSOCIATIVE**

Tél. 03 28 21 70 56

✉ maison.citoyennete@ville-grande-synthe.fr

Nos réf. : MD/VR/CG-089-2022

Dossier suivi par : Catherine GUILBERT - 03.28.62.77.80

Virginie RAHMANI - 03.28.62.77.50

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions légales qui régissent les relations financières entre les associations et les collectivités, nous vous informons que le dossier de subvention sera à télécharger sur **le site de la ville dans la rubrique « Espace Pro Assos »** : <http://www.ville-grande-synthe.fr/espace-pro-assos>.

Nous vous demandons de remplir scrupuleusement ce dossier en respectant quelques consignes :

- Dossier papier à nous transmettre saisi sous format informatique et signé.
- Accompagné de toutes les pièces justificatives.
- Le budget prévisionnel doit reprendre les différents projets proposés et leur plan de financement.
- Le compte de résultat 2022 est une pièce **INDISPENSABLE** à l'étude de votre dossier. Il est nécessaire de nous faire parvenir un compte de résultat provisoire, puis, et avant le 15 janvier 2023, le compte de résultat définitif.
- Les fiches projets détaillées avec le maximum d'information concernant l'action proposée.

Le dossier complet est à retourner à la Direction Vie Associative pour le jeudi 1er décembre 2022 dernier délai.

Il est à noter qu'au regard des difficultés qu'a le personnel du Service Vie Associative à récupérer les documents et au nombre important de retards enregistrés, **aucun dossier ne pourra être réceptionné au-delà de cette date**. Ceci conditionne le bon fonctionnement et permet de respecter le calendrier d'étude, de décision puis de paiement des subventions.

Nous comptons sincèrement sur votre sérieux et votre collaboration pour respecter ces délais.

Nous vous invitons à vous inscrire aux petits déjeuners subvention organisés par le service Vie Associative, afin de répondre à vos questions et vous accompagner dans la construction de votre dossier

Par ailleurs, nous rappelons que la Maison de la Citoyenneté est à votre disposition pour toute nouvelle idée ou projet que vous souhaitez mener.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Maire
Martial BEYAERT

L'Adjoint à la Vie Associative
Michel DASSONVILLE

Cordialement
à se yuer: